

Comme chaque année, le premier trimestre est consacré à la **réalisation du Budget Primitif**. L'ensemble des élus, au travers du Débat d'Orientation Budgétaire et des réunions de la commission des Finances, a pu participer à son élaboration. A l'issue des procédures réglementaires et après que chacun ait pu s'exprimer, les élus au sein du conseil municipal et vous-mêmes par les demandes que vous formulez au cours de l'année, le maire doit trancher et décider. Bien sûr, je le fais en fonction d'un tableau de bord qui a été défini en 2001.

Celui-ci comprend :

- d'une part, un **programme d'actions** qui nous permet année après année de réaliser nos engagements (salle de gymnastique, école de musique, police municipale, fleurissement ...)
- d'autre part des **principes** que je rappelle car ils sont le fondement de notre action, à savoir pas d'augmentation des taux d'imposition et une annuité de la dette inférieure à 90 euros par an et par habitant. Ces chiffres nous placent en très bonne position dans les études financières.



**Pascal LANDREAT**  
*Maire*  
**Vice-président de la CAT**

## DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Pour l'année 2005 de grands chantiers sont prévus. Après la construction de la salle de gymnastique en 2004, nous continuons à doter notre ville d'équipements structurants indispensables à votre bien-être. Ainsi, au cours du second semestre, nous engagerons la **construction d'un espace d'animation sociale et culturelle** sur une partie de l'ancien site MIKO. Des **travaux de voirie** vont s'échelonner au cours de l'année notamment rue Pierre Curie, ruelle des Guilles et surtout rue Jean Jaurès au niveau des groupes scolaires afin de sécuriser cet espace. Nous engagerons une étude concernant la réfection et la fluidité du trafic de la rue Louis Dauvet.

## POUR UNE VILLE FLEURIE

En matière de fleurissement nous continuons nos efforts avec l'installation de jardinières sur le pont du canal du Labourat. A ce titre, la ville recevra sa **deuxième fleur** le samedi 4 juin. C'est l'occasion pour moi de remercier le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie qui impulse cette politique ainsi que l'ensemble du personnel communal qui travaille quotidiennement à l'entretien et à l'embellissement de la ville.

## DES RÉUNIONS PUBLIQUES

### POUR VOUS RENCONTRER

Si le journal municipal est un bon moyen pour vous tenir informé(e) des projets et des réalisations de la ville, il n'en reste pas moins que je souhaite **privilégier le contact direct** avec chacun et chacune d'entre vous. C'est pourquoi, je vous propose deux réunions publiques, l'une à la salle des fêtes le **7 juin** et l'autre au Centre Social Debussy le **22 juin**. Je vous invite à venir nombreux prendre connaissance des dossiers en cours, poser les questions que vous souhaitez ou encore faire des suggestions.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite un printemps ensoleillé propice au fleurissement.

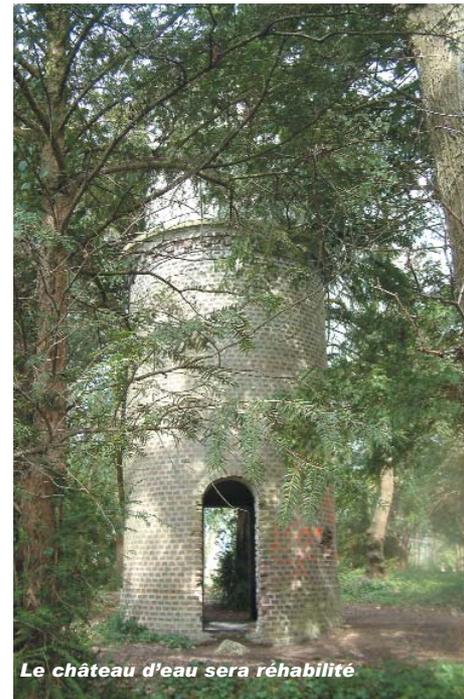
## SOMMAIRE

- p 2 Social**  
Chantier d'insertion
- p 3 Urbanisme**  
Acquisition d'un ensemble immobilier  
Travaux de voirie
- p 4 Intercommunalité**  
Contrat d'agglomération
- p 5 Événement**  
Inauguration salle Fernand Jaffiol
- p 6 Association**  
Yoseikan budo 10 association
- p 7 Culture**  
A lire
- p 8 Culture**  
Premiers feux  
Journées du patrimoine de pays
- p 9 A venir**  
Exposition Ans 01  
Marché aux fleurs
- p 10 Loisirs**  
Tour de France 2005  
Parcours de santé
- p 11 Dossier**  
Le budget 2005
- p 16 Agenda**  
Sorties d'avril à juin
- p 17 Actualité**  
Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney  
Collège Euréka  
Citoyenneté  
Centre Social Debussy  
Carnaval  
Pèle mèle  
CFA de Pont-Sainte-Marie
- p 22 Pratique**
- p 23 Conseil municipal**  
Séance du 30 mars 2005
- p 24 Etat civil**

# Déclencher des vocations



Les deux cours d'eau devront être curétés



Le château d'eau sera réhabilité

**Depuis le début de l'année, une dizaine de personnes en recherche d'emploi, a intégré le chantier d'insertion qui a lieu dans le parc Lebocey**

Suite au Chantier Été de septembre 2004, l'association Régie Services en partenariat avec la Ville, poursuit son projet sur la remise en état du Parc Lebocey. Le chantier d'insertion mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 est la suite logique de ce qui a déjà été engagé. Compte tenu des travaux à effectuer, le programme devrait se dérouler sur trois ans.

## UN TRAVAIL DE REVALORISATION SUR 14 HECTARES

"Ce plan intègre l'insertion professionnelle et la formation avec des contenus culturels. Notre démarche s'inscrit d'une part, dans une logique de projet global sur le Parc Lebocey, et d'autre part, dans la perspective de continuer l'action engagée sur le chantier été" explique Jean-Jacques Mordin, directeur de Régie Services. Encadrés par Jean-Louis Baudry, éducateur technique, dix adultes en recherche d'emploi,

participent à la revalorisation de ce lieu de 14 hectares. La plus grande partie des emplois concernant l'aménagement, les travaux de nettoyage et de défrichage, ne demandent pas de qualification particulière. Ce travail est conséquent et en même temps enrichissant car il sensibilise les acteurs salariés à l'importance de la sauvegarde d'un tel espace. "Ce travail de dimension historique et culturelle permet de donner un autre regard à leur travail. Les employés pourront participer

ensuite activement à tous les projets annexes au parc (culturels, historiques, expositions, animations...). Un partenariat élargi alliant l'insertion, la formation, l'histoire et le culturel est ainsi sollicité" ajoute Jean-Jacques Mordin. Les salariés, dont cinq de Pont-Sainte-Marie, verront ainsi leur réalisation mise en valeur en parallèle à la valorisation du parc, avec tout ce qu'il contient d'arbres, d'essences variées, de faune et de flore. Cela provoquera certainement de nouvelles motivations en terme d'orientations professionnelles.

## Les interventions sur le parc

Aujourd'hui, le parc Lebocey porte les stigmates de l'action du temps et des hommes :

- le château a été entièrement démoli après l'incendie
- le lavoir est tombé en ruine
- les bassins sont comblés par la terre et les herbes
- les divers murets sont en ruine ou recouverts de lierres
- les ponts sont très abîmés
- les cours d'eau doivent être curétés
- les arbres ont subi les ravages de la tempête de 1999
- les allées sont entièrement masquées

Aussi, nous devons intervenir sur :

- les élagages et les plantations pour l'aménagement du sous-bois et des chemins
- le fauchage et le réaménagement de la partie prairie et tontes devant le portail et les allées
- la création et la rénovation des chemins pour permettre la découverte du parc avec des haltes d'observation et de découverte de la faune et de la flore
- la remise en état des clôtures, du portail et des ponts
- la réhabilitation du château d'eau et la reconstruction du lavoir

## ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

# De nouveaux locaux pour les services techniques municipaux

**Les services techniques municipaux seront décentralisés d'ici la fin de l'année 2005**

Les locaux actuels des services techniques situés rue Narcisse Hautelin, ne correspondent plus aux besoins des services. En effet, ils ne permettent plus de stocker les fournitures et les véhicules, ni d'organiser les ateliers de manière fonctionnelle. De même, avec la création de nouveaux services comme le service environnement, les locaux des services techniques administratifs sont devenus trop exigus pour quatre employés. De plus, ils ne permettent pas de respecter la confidentialité requise en matière de communication de documents d'urbanisme par exemple.

### UNE SURFACE DE 1 500 m<sup>2</sup>

Une opportunité se présente dans la zone industrielle, rue Claude Chappe, avec la mise en vente de l'ensemble



immobilier de l'entreprise Huet. Cet ensemble comprend une partie bureau avec hall d'accueil. Un local à usage d'atelier jouxte les bureaux pour une surface totale de 1 500 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment pourra ainsi regrouper l'ensemble des services techniques, urbanisme et environnement. Il est également prévu de consacrer une partie de l'immeuble aux archives communales, dont la gestion devient

un problème urgent. Les frais de remise en état, d'aménagement et d'équipement sont estimés à 152 000 euros. Les frais d'acquisition s'élèvent quant à eux à 263 000 euros.

L'achat de ce bâtiment est une opportunité et le mouvement provoqué par ces nouvelles affectations permettra de réorganiser les bureaux des services administratifs de la mairie qui sont devenus eux aussi exigus.

## AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

# Travaux d'habilitation des feux tricolores



**Depuis la fin du mois de février, des travaux sont réalisés à proximité de la mairie**

Suite à l'extension de la ligne 1 de la TCAT en 2003 impulsée par Pascal Landréat, des feux tricolores ont été installés provisoirement au carrefour des rues Pierre-Curie, Clémenceau et Pasteur afin de faciliter le passage des bus. Avec le temps, cet aménagement s'avère donner entière satisfaction en ce qui concerne la régulation de la circulation. La municipalité a donc décidé de laisser les feux tricolores en place, ce qui nécessite différents travaux (enfouissement des lignes électriques, nouveaux supports de feux tricolores, abaissement des bordures de trottoirs au niveau des passages piétons, agencement de la place Langlois...). Ceux-ci seront terminés, si tout va bien, pour la fin avril. A noter que les travaux sont entièrement financés par la CAT pour un montant de 45 000 euros.

# Des projets pour l'agglomération troyenne

**Le 13 décembre 2004, la CAT a signé en présence des partenaires institutionnels et du secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, un Contrat d'Agglomération pour les dix prochaines années**

Depuis sa création en 2000, la Communauté de l'Agglomération Troyenne (CAT) a vocation à fédérer l'ensemble des 11 communes qui la composent en les accompagnant dans leur démarche de développement. Suite aux dispositions de la loi Voynet de 1999, la CAT s'engageait en 2002 dans l'élaboration d'un contrat d'agglomération en établissant dans un premier temps, un diagnostic et un état des lieux du territoire. Le Contrat d'Agglomération est la traduction concrète du projet d'agglomération énonçant les orientations stratégiques de la CAT pour les dix ans à venir.

## UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE NOTRE TERRITOIRE

Ce contrat promeut le développement harmonieux et cohérent du territoire de l'agglomération pour la période 2004-2006. Il crée également des synergies entre les



Pour Pont-Sainte-Marie, le grand dossier soutenu dans le cadre du Contrat d'Agglomération est la création de l'espace d'animation sociale et culturelle dont les travaux débiteront en milieu d'année. Le coût de la réalisation est de 730 000 euros HT intégralement pris en charge par les partenaires institutionnels.

différents acteurs du territoire. A cet effet, un Conseil de Développement regroupant les représentants du monde économique, social et associatif a été créé le 11 décembre 2003. Ce projet de territoire est donc le fruit d'une longue réflexion engagée depuis deux ans et s'inscrit dans la continuité du contrat intérimaire signé en 2003 entre la CAT et le Conseil Régional. Ce contrat a permis, dans l'attente de la signature du Contrat d'Agglomération, de mettre en oeuvre 29 projets dont 27 communaux (requalification urbaine, aménagement de gymnases, de salles socioculturelles, de salles des fêtes...). Soit au total 3 200 000 euros de subventions allouées par le Conseil Régional et la CAT.

## Les thèmes du Contrat d'Agglomération

### > DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- requalification des zones d'activités : *Parc Ouest, Parc des Expositions et requalification de la zone industrielle de la Chapelle Saint Luc...*
- formation et enseignement supérieur : *Campus du centre ville...*
- halle sportive de tennis à Rosières...

### > ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- habitat et solidarité : environ une dizaine d'opérations de renouvellement urbain, l'accueil des gens du voyage, la gestion de l'environnement...

### > ART, CULTURE, LOISIRS, TOURISME

- mise en valeur lumineuse du Bouchon de Champagne
- étude conseil pour l'inscription de Troyes sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO...
- création d'une scène de musiques actuelles...
- aménagement du centre culturel de la Chapelle Saint Luc...
- équipements sportifs : *réalisation d'un bowling, réhabilitation de la piscine des Chartreux, création d'un terrain tout temps à Sainte-Savine...*
- événements : *développement des animations touristiques...*

### > VALORISATION DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- requalification urbaine des centres villes...
- reconquête des friches industrielles : *ZAC des Trois Seine, démolition de la teinturerie des Bas Trévois...*
- gestion des espaces naturels : *mise en valeur de la vallée des Seine, valorisation des entrées d'agglomération...*

## 63 PROJETS POUR L'AGGLOMÉRATION

Suite à un appel à projets lancé début 2004, 63 projets sont inscrits dans le Contrat d'Agglomération selon des thématiques précises (voir encadré).

Le coût total de ces 63 opérations s'élève à 118 120 888 euros TTC pour plus de 67 millions de subventions attendues (Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général) et ce, répartis entre les maîtres d'ouvrage suivants :

- **16 projets sous maîtrise d'ouvrage CAT** pour un coût de 53 431 270 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 17 673 559 euros.
- **42 projets sous maîtrises d'ouvrage communales** pour un coût de 61 218 230 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 26 444 710 euros
- **1 projet sous maîtrise d'ouvrage du Département** pour un coût total de 1 791 950 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 644 600 euros.
- **2 projets sous maîtrise d'ouvrage Troyes Habitat** pour un coût total de 1 287 578 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 620 619 euros
- **1 projet sous maîtrise d'ouvrage OPAC** pour un coût total de 41 860 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 9 660 euros
- **1 projet sous maîtrise d'ouvrage SIAVSAT** pour un coût total de 350 000 euros TTC et un montant de subventions escomptées de 127 691 euros.

# Défenseur de la liberté



### La municipalité a décidé de rendre hommage à Fernand Jaffiol, en baptisant la salle du Conseil Municipal à son nom

Grande figure de la résistance maripontaine, Fernand Jaffiol est l'un des maires français qui s'est illustré durant la deuxième guerre mondiale pour son action dans la résistance. Ainsi, dans le cadre du travail de mémoire mis en place depuis quatre ans par la municipalité, celle-ci a souhaité rendre hommage à cet élu mort en déportation pour avoir défendu les principes de fraternité et de liberté. Ainsi le 23 avril prochain, Pascal Landréat et le conseil municipal apposeront une plaque à son nom dans la salle du conseil municipal en présence des petits enfants de Fernand Jaffiol ainsi que des représentants de l'Etat et des associations d'anciens combattants et de déportés.

### DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE

Né le 2 décembre 1893 à Nîmes dans le Gard, Fernand Jaffiol est mobilisé en novembre 1913. Il participe à la Grande Guerre dans plusieurs régiments d'Artillerie et il sera

démobilisé le 9 septembre 1919 dans le 19<sup>ème</sup> régiment d'Artillerie de Campagne. Il fut nommé Brigadier le 3 septembre 1914 et Maréchal des Logis le 25 juillet 1915. Déjà titulaire de plusieurs citations, il est décoré de la Croix de guerre avec étoile de Bronze. Après la guerre, il réside à Nîmes puis vient habiter à Pont-Sainte-Marie (hameau de Pont-Hubert).

### UN HOMME DE SON TEMPS

Fernand Jaffiol est un militant responsable du Parti socialiste. Il s'est présenté comme tête de liste SFIO aux élections législatives de 1932. En 1933, il publia quelques articles dans le "Rappel". Pour autant, il semble que ce soit un homme de son temps et intervenant dans les différents conflits qui secoue la gauche auboise des années 30. Il entretient des relations ambiguës et parfois tendues avec le Maire de Troyes René Plard. Il répond présent, le 14 juin 1934, lorsque le controversé Jacques Doriot, sur invitation de Plard, se rend à Troyes. Très vite, il appelle à la formation d'une ligue antifasciste nommée "les Volontaires de la Liberté". Il est élu maire SFIO le 17 mai 1935 à Pont-Sainte-Marie et le restera jusqu'en décembre 1940. Il soutient le Front Populaire en 1936 et devient membre de la commission exécutive fédérale. La guerre commencée, dès juin 1940, il se fait connaître en intervenant pour

sauver du peloton d'exécution douze soldats français que l'ennemi s'apprêtait à fusiller devant la mairie. Il devient vite l'organisateur d'un réseau de renseignements. Probablement dénoncé, il est contraint de s'enfuir en janvier 1941. Il retourne dans son pays natal où il poursuit son activité de résistant et organise un réseau de fuite pour les résistants traqués. Il joue un rôle important à "Libération", au CAS et devient Chef régional N.A.P. départemental des M.U.R. Dénoncé, la milice l'arrête en février 1943 et le remet aux autorités allemandes. Sa sœur Marthe, membre de son réseau, sera arrêtée également et elle décèdera à Bergen Belsen.

### MATRICULE 64568

A partir de ce moment, il emprunte le dramatique chemin de Compiègne à Ebensee, camp de concentration dépendant de Mauthausen (Autriche). Il est déporté NN et reçoit le matricule 64568. Il semble qu'il fut interné assez longtemps à Compiègne et sera transféré avec un groupe de 26 personnes en Allemagne le 17 avril 1944. Ils seront vraisemblablement amenés en car à la gare de l'Est de Paris et regroupés dans un wagon de voyageurs accroché à la queue d'une ligne régulière allemande. Arrivé à Sarrebruck, ils sont conduits au camp de Neue Bremm, puis au camp de Mauthausen le 29 avril 1944. Dans ce groupe, deux déportés iront à Auschwitz, un sera immédiatement gazé au château d'Hartheim et les autres, dont Fernand Jaffiol, seront transférés dans des Kommandos de travail. Il décèdera le 16 avril 1945, trois semaines avant la libération du camp.

### Un peu d'histoire...

Ebensee est localisé à l'extrémité sud du lac de Traun, à 75 kilomètres de Linz. Ce camp fut créé en novembre 1943 et est considéré comme un des pires camps annexes de Mauthausen. La fonction de camp était de servir de réservoir de main d'œuvre pour la construction de tunnels destinés à abriter des usines de guerre. On estime le nombre de victimes à environ 20 000 morts.

# Maîtrise de soi et respect des autres

**Nouveau à Pont-Sainte-Marie, le "Yoseikan Budo 10 association" s'installe dans la commune afin d'initier les passionnés d'arts martiaux au yoseikan budo**

Le "YB 10 Association", c'est l'histoire d'une rencontre d'anciens compétiteurs, Sybil Dhamel, vice champion de France de Yoseikan Budo et Serge Avellino, champion en 2003 des Masters Mochizuki en Yoseikan Kendo et instructeur self défense. Le yoseikan est un art martial vivant et un sport de combat non violent. Mariage heureux entre le Japon des traditions et la vie moderne, cette discipline permet d'acquérir progressivement et méthodiquement, la connaissance fondamentale des techniques les plus efficaces de défense (à mains nues et avec armes). Elle permet de développer les automatismes nécessaires à leurs applications et d'apprendre à utiliser rationnellement sa propre énergie à travers quelques mouvements de base simples et logiques, dont tous les autres vont découler naturellement.

### UNE PANOPLIE DE MOYENS DE COMBAT EFFICACE

Les Samourais quotidiennement confrontés à des situations mettant leur vie en danger, devaient savoir manier la plupart des armes, connaître une foule de projections, de clés, d'atémis, être à l'affût des derniers progrès de la stratégie. Maître Hiroo Mochizuki retournant à la source de leurs techniques les plus performantes, a choisi de les adapter à notre mentalité du 21<sup>ème</sup> siècle. Aussi a-t-il doté le yoseido budo d'une panoplie de moyens efficaces de combat, auxquels le pratiquant devra



### Horaires entraînement Salle de gymnastique

**Mardi** : 20 h 15 à 22 h 00  
**Vendredi** : 19 h 00 à 22 h 00  
**Samedi** : 10 h 15 à 12 h 00 et 17 h 30 à 20 h 00  
**Dimanche** : 10 h 15 à 12 h 00  
**Mercredi** : 16 h 15 à 19 h 00 pour la saison 2005/2006

s'initier durant de longues années. "Grâce à des techniques diverses (clés, torsions, flexions, projections, plaquages, balayages, coups frappés, utilisation de poignard, bâton, sabre japonais...), on comprend qu'un pratiquant de cette discipline ait les meilleures chances, en cas d'agression, de savoir moduler sa réplique en fonction du nombre d'adversaires, de leur détermination, de leur expérience, des armes utilisées" explique Serge Avellino".

En effet, toute la technique se traduit par un mouvement précis du corps transmettant une "onde de choc", décharge soudaine d'énergie qui, partant des hanches, en conditionne la puissance et en multiplie l'efficacité. Parallèlement, le pratiquant ayant correctement assimilé une technique de coup de poing, par exemple, aura tôt fait de repérer les techniques d'armes, de projections, de clés qui utilisent la même forme de mouvement. Cette méthode d'investigation originale simple et rationnelle permet, à l'évidence, de maîtriser plus rapidement l'ensemble des techniques de défense et d'amortir, en quelque sorte, le choc parfois brutal du tête à tête avec la réalité.

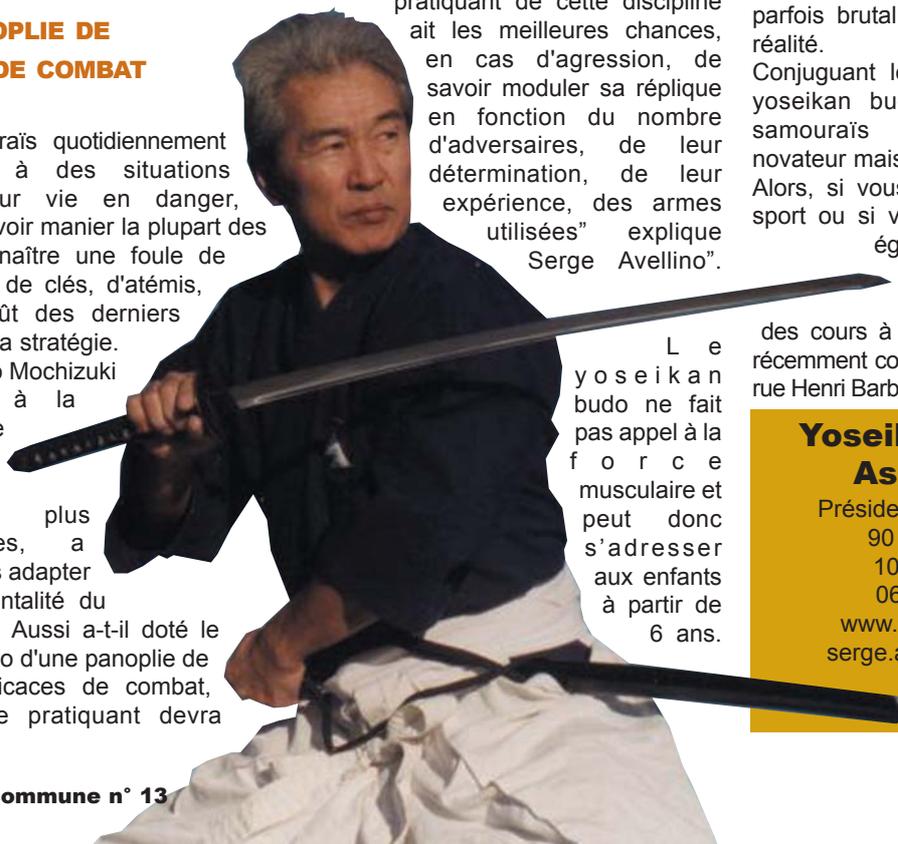
Conjuguant le passé au présent, le yoseikan budo rejoint l'esprit des samourais imaginaire et hardi, novateur mais réaliste.

Alors, si vous êtes intéressé par ce sport ou si vous souhaitez pratiquer également le karaté jitsu, n'hésitez pas à contacter l'association qui propose

des cours à la salle de gymnastique, récemment construite, à côté du Cosec, rue Henri Barbusse à Pont-Sainte-Marie.

### Yoseikan Budo 10 Association

Président : Serge Avellino  
 90 rue du Martel  
 10320 Souigny  
 06 13 18 43 11  
[www.yoseikan.asso.fr](http://www.yoseikan.asso.fr)  
[serge.avellino@wanadoo.fr](mailto:serge.avellino@wanadoo.fr)



Le yoseikan budo ne fait pas appel à la force musculaire et peut donc s'adresser aux enfants à partir de 6 ans.

## Nouveautés littéraires

**La Bibliothèque Municipale "La Tour aux Livres" vous propose des ouvrages à lire sélectionnés par les membres du club lecteur**

### "Le sourire étrusque"

**José Luis Sampedro**

Editions Métailié  
Roman

Un vieux paysan calabrais malade et condamné arrive chez son fils à Milan pour y subir des examens. Là, le vieil homme bourru découvre son petit-fils Brunetto et une complicité va naître avec lui. Il va lui raconter tous ses souvenirs de partisan au temps du fascisme, lui faire découvrir toute sa vie... Une symbiose étonnante va naître entre ces deux êtres, celui qui termine sa vie et qui veut faire profiter son petit-fils de toutes ses expériences et celui qui commence et qui a tout à apprendre. Il découvrira aussi la tendresse d'une femme veuve avec qui il rêve de finir ses jours.

C'est un livre émouvant qui montre les conflits des générations mais où la tendresse et l'amour sortent victorieux (*Jocelyne*).

Très dense, passionnément humain (...et masculin...) c'est extrêmement attachant (*Edmée*).

### "La chambre des officiers"

**Marc Dugain**

Editions JC Lattès  
Roman

Cette guerre de 1914-1918 que l'on croyait la "der des der" est bien décrite dans cette ouvrage. Le courage de ces hommes dans l'adversité - la pitié - la compassion - la gêne - supporter le regard des autres - que de souffrances (*Denise*)

### "Sept jours pour une éternité"

**Marc Lévy**

Editions  
Roman

Deux personnes (un homme et une femme) sont missionnés. L'un doit

répandre le bien et l'autre le mal. Mais ils vont tomber amoureux. Pour une fois le bien est représenté par une femme (*Florence*).

Dieu et Lucifer, toujours rivaux, envoient sur terre leurs deux meilleurs agents Lucas et Sofia. Ils auront sept jours pour faire triompher leur camp, Sofia répandant le bien autour d'elle et Lucas le mal. Qui du Bien ou du Mal gouvernera les hommes ? Mais cette question restera sans réponse car Dieu et Lucifer n'avaient pas prévu le dénouement... Pourtant grâce à lui, on sait que la lutte entre le Bien et le Mal sera éternelle. Ce livre très original est passionnant, voire amusant. Le sujet, grave pourtant, est traité avec légèreté et humour (*Jocelyne*).

### "Amazone"

**Maxence Fermine**

Editions Albin Michel  
Roman

Un musicien noir dérive sur l'Amazone avec son piano blanc. Il doit descendre le fleuve en radeau jusqu'au village mais, prisonnier d'une prophétie il lui faut franchir des étapes, traverser des épreuves. On est au bout du monde, on traverse l'enfer de la jungle, on souffre avec les héros, on ne sait jamais où est le rêve, où est la réalité mais peu importe, on se laisse entraîner par la magie, par la légende, par l'épopée aux accents de jazz. C'est poétique, c'est émouvant. Il faut lâcher prise, quitter notre quotidien et se laisser emporter (*Nicole*).

### "La reine du silence"

**Marie Nimier**

Editions Gallimard

Récit

A plus de 40 ans, Marie se décide enfin à affronter le souvenir de son père, l'écrivain Roger Nimier. Celui-ci trouva la mort prématurément dans un accident de voiture ; il avait alors 36 ans et elle n'était qu'une jeune enfant de 5 ans. Avec sincérité et sensibilité l'auteur se livre à un délicat travail de mémoire, essaie de retrouver le père si peu connu et l'homme qu'il fut. Elle doit sortir de cette amnésie volontaire dans laquelle elle se réfugie depuis si longtemps pour réussir à soulever le voile, démêler une partie de son histoire familiale et comprendre que l'adulte qu'elle est devenue se cogne toujours aux contresens de son enfance. C'est un récit plein de pudeur, tout en retenue et en douceur ; il n'y a jamais le sentiment de règlement de compte, et pourtant



l'homme

Roger Nimier nous apparaît petit à petit dans une vérité telle qu'elle n'était pas inscrite dans sa légende (*Nicole*).

Une jeune femme, mère de famille (l'auteur), qui a perdu son père, écrivain célèbre, à l'âge de 5 ans, dans un accident de voiture, et qui ne garde de lui que peu de souvenirs, recherche à travers les témoignages de ses frères, amies, et anciennes connaissances de son père, la véritable nature de celui-ci. Un portrait se dégage peu à peu... Est-ce cela "avoir un père" ?... C'est la vraie question de Marie Nimier. Aura-t-elle une réponse ??? (*Edmée*).

### "La remise"

**Jean-Paul Carminati**

Editions Lattès  
Roman

C'est un ouvrage très court, trop court, car on ne se lasse pas d'écouter le récit des "malheurs" du constructeur de la remise. De nombreux lecteurs, novices eux aussi, inconscients "bricoleurs du dimanche" vont vite retrouver dans cette tranche de vie un fort parfum de "déjà vécu". L'auteur reprend en détail toutes les péripéties qui ont jalonné la construction de la remise ; condescendance, coups tordus, mauvaise foi et commentaires assassins : tout est cocasse tout est régala. Le ton du récit va crescendo jusqu'au dénouement final. J'ai beaucoup aimé l'humour grinçant de ce récit ; Jean-Paul Carminati le manie avec bonheur (*Nicole*).

### En bref

> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'accès à Internet est gratuit à la bibliothèque "La Tour aux Livres" pour tous les abonnés (habitants de la commune et de l'agglomération).

> Les stages d'initiation à Word et à internet sont gratuits pour les abonnés de la bibliothèque. Renseignements au 03 25 82 81 28.

# Un festival inédit en France



**Le premier festival international des jeunes créateurs des arts du feu aura lieu du 14 au 19 juin 2005**

Toujours soucieuse de mettre en avant les arts sous quelque forme que ce soit, la ville en coproduction avec l'association "Artfusion", organise le premier festival international des arts du feu. Cet événement culturel unique en France

va permettre de promouvoir une trentaine de jeunes créateurs des arts du feu (céramique, bronze, verre). Ces jeunes artistes régionaux, français et européens, sont sélectionnés d'après des critères particulièrement rigoureux (production suivie, projet de structuration...). Ils ont tous effectué leur formation dans les Ecoles d'Arts Appliqués ou des Centres de Formations d'Arts du Feu, et souhaitent s'établir en tant qu'artistes et artisans.

### VALORISER LES JEUNES CRÉATEURS

"Premiers Feux" donnera un coup de pouce à ces jeunes créateurs en leur permettant d'exposer leur travail et de rencontrer le public, les professionnels du milieu et les collectionneurs. Un projet ambitieux car "il permet de créer un événement culturel de haute qualité tout en assurant la promotion des jeunes dans le cadre d'une aide à la diffusion et de revaloriser le travail artisanal et artistique" explique Catherine Divet, à l'initiative de ce concept.

### UNE PÉPINIÈRE DÉDIÉE AUX ARTS DU FEUX

Mais le festival ne s'arrêtera pas là. La Ville, Artfusion et un grand réseau de partenaires, comptent bien renforcer l'activité artisanale de la Région en créant une pépinière d'entreprises dédiée aux arts du feu. "De mon point de vue, nous devons favoriser et accompagner l'implantation de nouvelles activités artisanales et commerciales dans l'agglomération, sur des productions créatives à forte valeur ajoutée et à potentiel touristique attractif" ajoute Catherine Divet. En effet, il est actuellement très difficile pour les jeunes créateurs de trouver leur place dans la vie économique surtout lorsqu'ils ont choisi d'exercer un Métier d'Art. Cet accompagnement pourrait voir le jour en 2006. Affaire à suivre...

**Festival "Premiers Feux"**  
Du 14 au 19 juin 2005  
Entrée libre de 9 h à 19 h  
Salle des fêtes

## JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS

# Le verre et le fer à l'honneur

**Pour la troisième année consécutive, une quinzaine de communes et autant d'associations se rassemblent pour mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire traditionnel de notre région**

Les prochaines journées du patrimoine de pays auront lieu les 18 et 19 juin prochains. Le thème retenu pour cette année est "Fer, verre : utiles et décoratifs". Cette manifestation organisée depuis trois ans chez nous et dans les communes alentours sera l'occasion de



promouvoir les sites patrimoniaux (notamment les églises et leurs vitraux, les ponts en fer, les grilles), les lieux de production (les forges) ainsi que l'artisanat (ferronniers, graveurs

sur métal, verriers...). De Pont-Sainte-Marie à Creney, de Barberey à Dosches..., les amoureux du savoir-faire traditionnel vous donnent rendez-vous dans leur commune afin d'y découvrir leur patrimoine rural par le biais de visites d'édifices, d'expositions de peinture, de cartes postales anciennes, de photographies, de robinets, de matériel agricole, de démonstrations et de nombreuses autres animations. Les Journées du Patrimoine de Pays mobilisent de nombreux acteurs du patrimoine amateurs ou professionnels, qui rassemblent leurs connaissances et leurs compétences afin de sensibiliser le public à la nécessité de sauvegarder le patrimoine rural. Des dépliants sur ces deux journées seront disponibles dans les mairies et seront distribués dans les boîtes aux lettres de Pont-Sainte-Marie. Alors réservez dès à présent votre week-end des 18 et 19 juin 2005 !

## EXPOSITION ANS 01

## Szulc et la déportation

**L'exposition "Ans 01" est à découvrir du 23 au 28 avril**

Créées dans le cadre du 900<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Rachi, les oeuvres d'André Szulc seront exposées à Pont-Sainte-Marie à l'occasion de la journée de la Déportation. "Il y a toujours une interrogation dans mon travail, un "pourquoi", pour interpeller le passant, l'amateur, sur le monde. Je représente toujours l'Homme, présent dans tous ses états, qu'il soit mort, vivant, et surtout en train de faire la

fête...car j'aime peindre la vie et j'aime les hommes qui participent à la rendre belle", explique l'artiste. Huit toiles en fusain dans lesquelles l'artiste troyen retrace quelques étapes marquantes de la violence au sein de l'humanité, de l'esclavage aux camps de concentration en passant par la dictature, seront présentées à la salle des fêtes. "Caïn et Abel", le premier crime, symbole de toutes les guerres civiles. "Sibérie", immensité où s'évanouissent les âmes mortes pas encore nées. "Omega", irrémédiable cheminement vers une fin commandée et planifiée. "Marchand D'ebène", déracinement d'une culture contre des bras et de la sueur. "Tango Tango", symbole du prisonnier innocent de Karachi à Santiago. "Couronnement de l'homme", Varsovie, Berlin, Sarajevo, Beyrouth et autres villes martyres, victimes de l'arrogance des hommes. "Deuxième Offrande", le don de soi à l'humanité et "Réflexion".



**"Ans 01" d'André Szulc**

Du 23 au 28 avril

Entrée libre de 15 h à 18 h

Salle des fêtes

## MARCHÉ AUX FLEURS

## Sous le signe de la solidarité



Le Conseil Municipal Enfant a été accueilli dans les serres du CFA de Saint-Pouange

**Le deuxième marché aux fleurs se tiendra le 15 mai prochain sur l'île Beauséjour**

La Ville et le Comité Environnement et Cadre de Vie organisent de nouveau cette année un marché aux fleurs.

Tout au long de la journée, promeneurs et acheteurs peuvent rencontrer de nombreux exposants. Le Conseil Municipal d'Enfants a souhaité s'investir dans une action visant à aider d'autres enfants. A cette occasion, il tiendra un stand dont les bénéfices des produits de la vente iront au Service Pédiatrie de l'hôpital de Troyes.

## UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE

Afin de mieux appréhender les besoins éventuels des enfants hospitalisés et ainsi contribuer à faciliter leur séjour, les jeunes élus ont pu visiter le Service de Pédiatrie. Madame Dano, surveillante chef, les a guidé à travers l'espace école, le jardin d'enfants, les chambres de nourrissons et la salle à manger.

## Marché aux Fleurs

Dimanche 15 mai 2005

de 9 h à 19 h

Ile Beauséjour

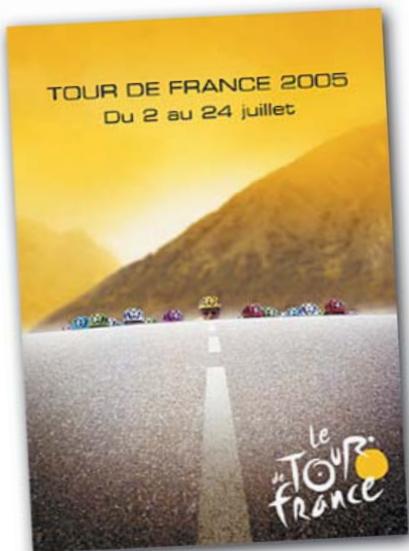
Cette démarche citoyenne est très importante pour les jeunes élus pour qui cette expérience est la première en matière d'environnement et de solidarité.

## SEMIS ET REPIQUAGE

## AVEC LE CFA

C'est dans le cadre du Contrat Educatif Local et en association avec le CFA d'horticulture de Saint Pouange, que plusieurs ateliers sont été mis en place. Il s'agit de réaliser différents objets sur le thème du jardin dans les centres de loisirs et dans les écoles de Pont-Sainte-Marie. Les élèves du CFA leur ont réservé un accueil chaleureux dans les serres durant le mois de mars. Au programme, semis et repiquage. Chacun est reparti avec l'envie de devenir horticulteur ou botaniste ! Comme c'est également l'époque d'agnelage, les enfants ont pu assister à la venue au monde des petits agneaux et leur apporter les premiers soins ! Venez nombreux au marché aux fleurs soutenir leur action !

# Le Tour passera à Pont-Sainte-Marie



**Le 92<sup>ème</sup> Tour de France cycliste se déroulera du 2 au 24 juillet 2005 et passera dans notre commune**

Jeudi 7 juillet 2005, les coureurs du 92<sup>ème</sup> Tour de France s'élanceront de Troyes en direction de Nancy pour une 6<sup>ème</sup> étape longue de 187 kilomètres. Après avoir accueilli le Tour du Millénaire en 2000, et le départ de la 5<sup>ème</sup> étape du Tour du centenaire en 2003, l'agglomération troyenne va une nouvelle fois accueillir la grande boucle en 2005.

### UN PARCOURS DENSE EN DIFFICULTÉS

Une édition du Tour de France ne ressemble jamais à une autre. Chacune d'entre elles réserve son lot de surprises, d'exploits et de tragédies, façonnant ainsi la légende de la Grande Boucle. Chaque scénario est intimement lié au parcours. Celui de 2005 sera "dense en difficultés". Après seulement une semaine de course, les coureurs seront déjà confrontés au relief. Les quatre massifs montagneux français seront traversés, en commençant par les Vosges et son Ballon d'Alsace, franchi pour la première fois par les coureurs il y a cent ans. Après une journée de repos, les Alpes et les

Pyrénées seront grimpées dans la foulée. Seule une étape dans le Midi fera office de transition. Le Massif Central fermera la boucle. On peut d'ores et déjà se demander qui succédera au jeune retraité Richard Virenque, sept fois meilleur grimpeur du Tour ? En tout cas ne manquez pas ce spectacle unique à vivre pour tous les Aulois.

### Jeudi 7 juillet 2005

- > 6<sup>ème</sup> étape - 187 kilomètres
- > Départ : Troyes
- > Arrivée : Nancy
- > Passage des coureurs à Pont-Sainte-Marie : entre 11 h 00 et 12 h 30 avec le concours des associations pontoises
- > **Départ** : rue de la République, rue Raymond Poincaré, Boulevard du 14 Juillet, Boulevard Henri Barbusse, Rue Kléber, Avenue du 1<sup>er</sup> Mai, Avenue Robert Schuman, **Pont-Sainte-Marie, rue Roger Salengro, rue Jules Guesde, Creney Près Troyes, D 960.**

## PARCOURS DE SANTÉ

# Du sport à son rythme

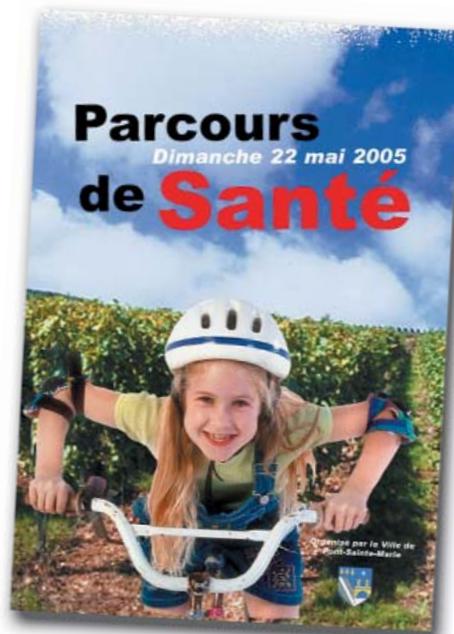
**Le 22 mai prochain, les amis du sport se donneront rendez-vous pour l'incontournable parcours de santé organisé par la commune**

Chaque année, ce sont près de 700 participants qui se retrouvent à la même période afin de se lancer dans différents parcours. Si certains choisissent le parcours pédestre, d'autres préfèrent le vélo ou encore le VTT. Il y en a pour tous les goûts et chacun évolue à son propre rythme, savourant en même temps le paysage de la verte campagne. De retour sur le quartier, les

participants pourront se restaurer et reprendre quelques forces grâce à un bon gratuit donnant droit à un sandwich et une boisson. Un tee-shirt aux couleurs de la manifestation sera également offert. Alors, venez nombreux !

### LE PROGRAMME

- Rendez-vous sur le Forum Debussy, rue Claude Debussy à partir de 8 h 30. Les départs sont donnés dès 9 h 00.
- > **3 parcours pédestres** de 4, 9 et 12 kms
  - > **1 parcours cycliste** d'environ 27 kms (Pont-Sainte-Marie, Argentolles, Villechétif, Belley, Baires, Rouilly Saint Loup, Ruvigny, Thennelières, Belley, Villechétif, Argentolles, Pont-Sainte-Marie).
  - > **1 parcours VTT** d'environ 25 kms (Pont-Sainte-Marie, Creney, Vailly, Montmorey, retour Pont-Sainte-Marie).



# UN BUDGET 2005

## AU SERVICE DES MARIPONTAINS

# 0 %

d'augmentation des  
taux d'impôts  
communaux



## Un budget de 6 564 453 euros

**L**ors du Conseil Municipal du 30 mars 2005, Pascal Landréat a présenté le budget de la ville pour l'année 2005. Il a insisté sur les priorités de celui-ci : **maintenir la qualité du service public sans augmenter les taux d'imposition et préparer pour demain une ville où il fait bon vivre.**

Pour le Maire et pour l'équipe municipale, cette double préoccupation, agir au quotidien et préparer demain, obéit aussi à une exigence : **s'inscrire dans une politique de développement durable.**

Pour 2005, le budget général représente 6 564 453 euros, un montant jamais atteint. C'est un budget qui s'appuie sur les résultats de gestion positifs. "Je suis heureux de pouvoir vous dire que cette année encore, nous n'augmentons ni la dette par habitant, ni les taux d'imposition de la ville" a annoncé le maire au conseil municipal. Malgré un contexte difficile pour les collectivités locales avec de nombreux désengagements de l'Etat, une gestion saine et des efforts rigoureux menés depuis 2001 permettent ce résultat : **0 % d'augmentation des taux communaux en 2005 !.**

### Le Budget 2005 en trois mots clés :

- > **Dynamique** : ce budget permet de poursuivre de grands travaux et de prévoir des projets importants, nécessaires pour que Pont-Sainte-Marie ne soit pas une ville-dortoir.
- > **Responsable** : en maintenant le cap de la rigueur dans la gestion de l'argent public afin de limiter au maximum les impôts locaux.
- > **Equitable** : afin de donner les moyens nécessaires aux secteurs d'activités (environnement, économie, culture, sport, social...) qui concernent tous les maripontains.

Entretien avec Pascal Landréat  
Maire de Pont-Sainte-Marie

*Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2005. Pouvez vous nous indiquer en quelques mots ce qu'il faut retenir ?*

Le budget, c'est ce qui donne à la Ville les moyens d'agir pour une année : école, jeunesse, culture, entretiens de voirie, environnement... C'est un travail d'équipe avec mon adjoint chargé des finances, Michel Fourtemberg et les membres de la commission finances.

Dans nos grandes priorités et dans l'action quotidienne, nous respectons nos engagements de 2001. Nous n'augmentons pas les taux de fiscalité et avec une annuité de la dette de 63,32 euros par an et par habitant, nous restons en deçà du cap fixé à un maximum de 90 euros. De plus, le taux des ordures ménagères a baissé et est passé de 8,22 % en 2004 à 6,97 % en 2005.

*Tous les Maripontains peuvent donc se réjouir de la maîtrise de ce budget. Mais est-ce que cela signifie que la Ville va réduire certains de ses programmes en 2005 ?*

Non, nous ne ferons pas moins, mais nous continuerons à mieux faire grâce à l'investissement de toute l'équipe municipale. Depuis le début du mandat municipal, nous nous sommes fixés pour objectif de faire de la ville de Pont-Sainte-Marie une ville où il fait bon vivre. Cela signifie qu'il faut toujours aller de l'avant en améliorant ce que nous avons déjà et en le complétant. Nous devons pour cela, maîtriser nos dépenses de fonctionnement et rechercher inlassablement de nouvelles recettes par le biais de subventions (Etat, Région, Département, Europe, CAT...)

*Comment qualifiez-vous la situation financière de la Ville de Pont-Sainte-Marie ?*

Elle est saine. Nous sommes beaucoup moins endettés que les communes de taille comparable. Notre richesse fiscale est plus élevée que la moyenne, notre pression fiscale est modérée et la charge de la dette est bien proportionnée à la capacité d'épargne. Mais nous ne maîtrisons cependant pas toutes nos dépenses, ni toutes nos recettes, dont une bonne part dépend des décisions de l'Etat. Il faut rester vigilants pour les années à venir.



# LES PROJETS INS

## > AGIR AU QUOTIDIEN : POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ



### L'ÉCOLE, LA JEUNESSE ET LA VIE ASSOCIATIVE

Cette année, la ville s'engage à redéfinir son **Contrat Temps Libre**. Cette politique d'animation en faveur de la jeunesse permet de développer et d'améliorer les actions et activités collectives de loisirs et de vacances pendant les temps libres des enfants et adolescents.

La Ville poursuivra la **modernisation de la salle informatique** des écoles primaires et l'informatisation (accès à Internet) des bureaux des directeurs d'école. Nous engagerons la 3<sup>ème</sup> phase de réhabilitation du **préau de l'école Jaurès**.

Cette année, le tissu associatif local se développe grâce à la venue de **nouvelles associations**.

### LA SÉCURITÉ

En 2005, l'un des points les plus importants en matière de sécurité sera l'**aménagement de la voirie aux abords de l'école Jean Jaurès**.

De plus, nous allons revoir toute la **réglementation du stationnement** sur la commune.

Nous avons également commencé les travaux concernant l'**habilitation des feux tricolores** à proximité de la mairie.

De **nouvelles alarmes** seront installées dans les écoles de la commune.

Un **accès handicapé** sera réalisé devant l'Eglise Notre Dame de l'Assomption afin d'en faciliter l'entrée aux personnes à mobilité réduite.



### L'ENVIRONNEMENT

Nous continuerons nos efforts en matière de **fleurissement** de la commune afin de conserver nos deux fleurs acquises en l'espace de deux ans. Nous nous attachons aussi à maintenir la ville propre avec l'augmentation des distributeurs gratuits de sacs "ramasse crottes".

Le **parc Lebocey**, véritable poumon vert de 14 hectares, sera mis en valeur et préservé par le biais de chantiers éducatifs et d'insertion.

### L'ANIMATION CULTURELLE

En deux ans, notre **école municipale de musique** s'est considérablement développée puisqu'elle est passée de **57 élèves à 77 élèves**.

Nous devons accueillir prochainement 10 nouveaux apprentis musiciens venant de Saint-Parres aux Tertres.

C'est la première fois en France qu'un **Festival International des Arts du Feu** sera organisé et ce, à Pont-Sainte-Marie. Cette manifestation permettra de promouvoir une trentaine de jeunes créateurs des arts du feu (céramique, bronze, verre).

La **bibliothèque municipale** va s'enrichir d'un fonds audiovisuel d'une valeur de 5 000 euros.



# SCRITS EN 2005

## > PRÉPARER DEMAIN : UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE

### LES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

En 2005, nous allons lancer les études de réalisation concernant l'ancien **camp militaire "CM 69"**. Ces études sont le préambule à l'aménagement d'un nouveau lotissement de pavillons et de petits collectifs sur 17 hectares que nous souhaitons développer dans les prochaines années.

Pour permettre à cette zone d'être constructible, nous devons adopter le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui devrait être validé en octobre de cette année.

Nous entamerons la 3<sup>ème</sup> phase de **requalification urbaine du quartier Debussy**, en continuité avec la démarche engagée depuis plusieurs années (air de jeux, plan de circulation, parc urbain).



### LES TRAVAUX (VOIRIE ET BÂTIMENTS)

Différents travaux de **réfection** vont être engagés sur des **rues de la commune** comme la ruelle des Guilles et la rue Pierre Curie.

Nous réaliserons également une étude pour la réfection de la rue Louis Dauvet.

Nous réaliserons le **chauffage de l'église** Notre Dame de l'Assomption avec la pose de panneaux chauffants situés sous les bancs.

Très souvent utilisée, la **salle des fêtes** fera l'objet d'une étude d'agrandissement et de remise aux normes (isolation, électricité, accès handicapés...)

### LES GRANDS ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS, SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

Au mois de juillet, les travaux concernant l'**espace d'animation sociale et culturelle** vont commencer. Courant 2006, il accueillera le Centre de Loisirs ainsi que diverses associations.

Nous allons décentraliser les **services urbanisme, environnement et les ateliers municipaux** dans un nouvel immeuble situé à l'angle des rues Claude Chappe et Marc Verdier.

Afin d'accueillir au mieux les associations utilisatrices, nous allons procéder à la réfection de la **salle polyvalente du Parc des Sports**. En 2005, le **COSEC** va faire l'objet d'une remise aux normes (électricité...) et d'une remise en état de la façade Nord.



### L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La **plateforme de tri** située avenue des Tirverts va être plus accessible à tous les utilisateurs puisqu'elle sera goudronnée.

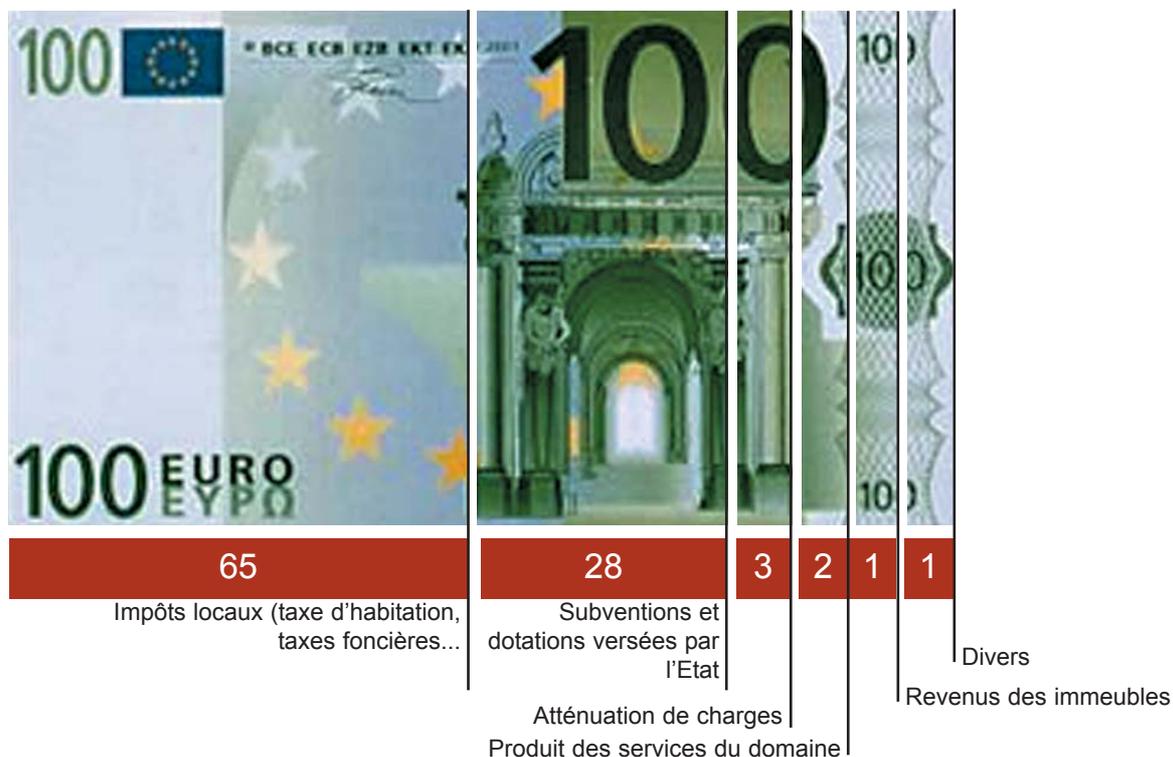
Cette année, nous ferons un effort particulier sur le **reboisement et les plantations** dans la commune.

## Les chiffres du budget 2005

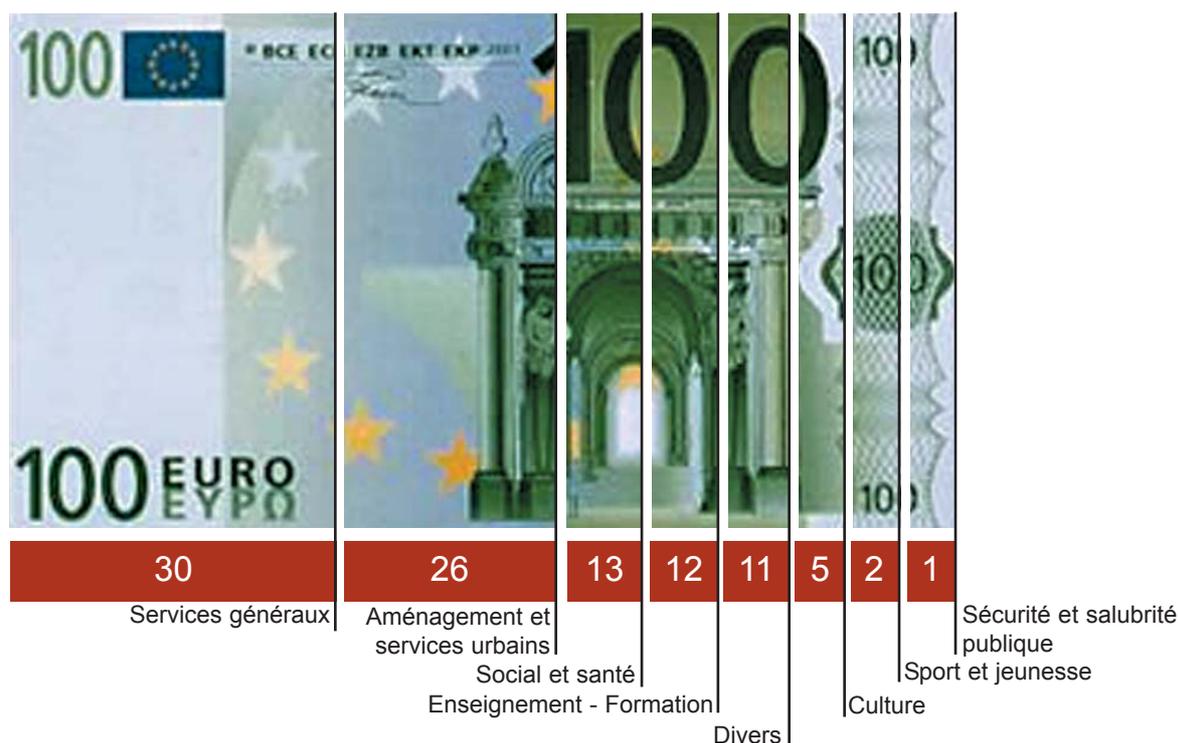
Le budget général 2005 s'établit à 6 564 453 euros, dont 3 895 791 euros pour le fonctionnement et 2 668 662 euros pour l'investissement. Le budget de fonctionnement regroupe la plupart des services, financés en partie par l'impôt. Le budget d'investissement quant à lui, regroupe les dépenses d'équipement (travaux et acquisitions). Chaque budget comprend un volet fonctionnement (dépenses et recettes) et un volet investissement (dépenses et recettes). Le

budget doit être équilibré. Le recours à l'emprunt est autorisé pour financer partiellement des dépenses d'investissement. Cela est tout à fait normal pour des équipements qui bénéficieront à plusieurs générations. En 2005, l'endettement de la Ville est de 63,32 euros/an/habitant, ce qui représente une baisse de 25 % par rapport à 2000 (84,89 euros). D'où viennent les recettes de la Ville et à quoi servent-elles ? C'est ce qu'illustrent les graphiques ci-dessous.

### > LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUR 100 EUROS



### > LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR 100 EUROS



## Les chiffres officiels

### > MOYENNE DES IMPÔTS LOCAUX PAYÉS PAR HABITANT



Communes  
en France  
**668 euros /hab**



Communes  
dans la Région  
**369 euros /hab**



Communes dans  
le Département  
**597 euros /hab**



Commune  
de Pont-Sainte-Marie  
**260 euros /hab**

### > PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS !

	2004	2005
Taxe d'habitation	11,96 %	11,96 %
Taxe foncier bâti	16,46 %	16,46 %
Taxe foncier non bâti	22,96 %	22,96 %
Taxe des ordures ménagères	8,22 %	6,97 %

Le taux de la taxe d'ordure ménagère baisse en 2005. Il passe de 8,22 % (2004) à 6,97 % pour 2005, soit une baisse de 18 %. Une raison à cela : **les maripontains ont bien trié !**. Cela a permis à la ville d'obtenir des subventions de la part de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Il s'agit en fait d'une prime pour favoriser le tri sélectif. Pour plus de transparence, cette subvention a été déduite du coût total des ordures ménagères (collecte et traitement). De plus, la **mise en place de la collecte des déchets verts entraîne des économies sur le coût de traitement**. En effet, le coût à la tonne du traitement des ordures ménagères est de 52 euros alors que le coût de traitement des déchets verts est de 42 euros. C'est une grande satisfaction pour la ville d'autant plus que la plupart des communes en France, et plus particulièrement dans l'agglomération, ont vu leur taux augmenter pour cette année.

### > LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES (en euros)

#### Fonctionnement : 3 895 791

Dépenses de personnel	1 433 536
Intérêts de la dette	88 838
Charges à caractère général	1 068 921
Auto-financement	219 076
Amortissements	120 000
Autres charges de fonctionnement	965 420
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 895 791</b>
Impôts et taxes	2 250 465
Dotations de l'Etat et subventions	989 104
Recettes divers	221 393
Excédent 2004	434 829
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 895 791</b>

#### Investissement : 2 668 662

Remboursement capital emprunt	257 850
Dépenses d'équipement	2 410 812
- Travaux : 1 811 255	
- Etudes : 139 900	
- Acquisitions : 459 657	
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 668 662</b>
Subventions	1 499 770
Emprunts	486 195
Dotations	124 107
Divers	358 109
Excédent 2004	200 481
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 668 662</b>

Soit un budget total pour 2005  
de **6 564 453 euros**

## Sorties d'avril à juin

### 11 au 15 avril

> **BIBLIOTHÈQUE**

Stages de contes pour enfants de 11 à 14 ans par Liliane Tilloy, de 9 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 15 avril

> **SPECTACLE**

Contes par Liliane Tilloy à 18 h 30 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 23 au 28 avril

> **EXPOSITION**

"Ans 01", toiles d'André Szulc, de 15 h à 18 h - SALLE PONT HUBERT

### 29 avril

> **ASSOCIATION**

Concours de pétanque organisé par la Pétanque Pontoise Pédrone, de 17 h à 23 h, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 30 avril

> **ASSOCIATION**

Concours UFOLEP - Triplette organisée par la Boule Pontoise, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 30 avril au 14 mai

> **EXPOSITION**

Exposition d'originaux "Avec l'ombre d'un doute" de Marjorie Pourchet, illustratrice pour enfants - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 8 mai

> **CÉRÉMONIE**

Cérémonie du 8 mai à 11 h 00 - MONUMENT AUX MORTS

### 9 mai

> **CITOYENNETÉ**

Information et débat sur la Constitution Européenne à 20 h 00 - SALLE DES FÊTES

### 15 mai

> **ASSOCIATION**

Concours de pétanque organisé par la Pétanque Pontoise Pédrone, de 17 h à 23 h, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 15 mai

> **MARCHÉ**

Marché aux fleurs organisé par la ville avec de nombreux commerçants à partir de 9 h - ILE BEAUSÉJOUR

### 17 mai au 11 juin

> **EXPOSITION**

"La poésie s'affiche" - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 18 mai

> **SPECTACLE**

"Carcasse", opéra pour enfants interprété par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique "Maurice Faillenot" à 19 h 00 - SALLE DES FÊTES

### 22 mai

> **SPORT**

Parcours de santé. Rendez-vous sur le Forum Debussy, rue Claude Debussy à partir de 8 h 30. Les départs sont donnés dès 9 h 00.

> **3 parcours pédestres** de 4, 9 et 12 kms

> **1 parcours cycliste** d'environ 27 kms (Pont-Sainte-Marie, Argentolles, Villechétif, Belley, Baires, Rouilly Saint Loup, Ruvigny, Thennelières, Belley, Villechétif, Argentolles, Pont-Sainte-Marie.

> **1 parcours VTT** d'environ 25 kms (Pont-Sainte-Marie, Creney, Vailly, Montmorey, retour Pont-Sainte-Marie).

### 25 mai

> **RENCONTRES**

Réflexion sur le cristal "Cristal et images" avec

Eric Lebel (vidéo) à 20 h 30 - SALLE DES FÊTES

### 26 mai

> **MUSIQUE**

Concert des Pyromanes, musique de jazz organisé par l'association Trombone Troyes Aube à 20 h 45 - SALLE DES FÊTES

### 28 mai

> **ASSOCIATION**

Concours UFOLEP - Doublette organisée par la Boule Pontoise, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 28 mai

> **POÉSIE**

Récital de poésie (Prévert, Vian...) offert par l'Antre aux Livres à 14 h 00 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 28 mai

> **ASSOCIATION**

Fête indienne et sri lankaise organisée par l'AATM à 20 h 00 - SALLE PONT HUBERT

### 1<sup>er</sup> juin

> **SPECTACLE**

"Bidouille" par la compagnie Humbert à 19 h 30 - SALLE DES FÊTES

### 3 juin

> **ASSOCIATION**

Concours de pétanque organisé par la Pétanque Pontoise Pédrone, de 17 h à 23 h, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 12 juin

> **FÊTE**

Fête Debussy sur le thème de la fête foraine, toute la journée - QUARTIER DEBUSSY

### 14 au 30 juin

> **EXPOSITION**

"Les grandes heures du football à Troyes" BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### 14 au 19 juin

> **FESTIVAL**

"Premiers Feux", festival international sur les arts du feu, de 14 h à 19 h - SALLE DES FÊTES

### 18 au 21 juin

> **EXPOSITION**

Exposition sur la citoyenneté prêtée par l'ONAC, de 14 h à 18 h - SALLE PONT HUBERT

### 18 juin

> **CÉRÉMONIE**

Cérémonie du 18 juin à 11 h au monument aux morts, suivi d'une exposition - SALLE PONT HUBERT

### 18 juin

> **ASSOCIATION**

Concours UFOLEP - Challenge Michel Pachéco - Doublette organisée par la Boule Pontoise, Boulodrome - COMPLEXE HENRI JACQUOT

### 18 et 19 juin

> **PATRIMOINE**

Journées du patrimoine de pays sur le thème du verre et du fer, avec expositions, animations, démonstrations de savoir-faire sur la commune (voir article dans rubrique "culture")

### 25 juin

> **RENCONTRE**

Dans le cadre de l'exposition "Les grandes heures du football à Troyes", rencontre avec Carlos Cassis, speaker officiel du stade de l'Aube, à 14 h 00 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LA TOUR AUX LIVRES"

### 28 juin

> **CONCERT**

Concert de fin d'année des élèves de l'école municipale de musique à 20 h 00 - SALLE DES FÊTES

# 130 ans et un nouveau directeur

**Créée en 1874, l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney a fêté ses 130 ans en automne dernier**

**A** l'occasion de cet événement exceptionnel, l'Harmonie a concocté deux concerts de qualité avec la venue d'invités de marque. Le premier rendez-vous était donné à Creney le 2 octobre dernier avec le "Latinus Brass Band" de Nîmes. Le deuxième concert était donné à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie en l'honneur de Sainte Cécile le 27 novembre, avec pour invité le chœur de clarinettes de Fribourg sous la direction du compositeur Jean-Daniel Lugin.

### 42 ans de bénévolat

Si le succès de ces deux concerts a pu réjouir l'ensemble des musiciens et leur président Daniel Bécard, il planait sur ces deux manifestations un air de

nostalgie. En effet, cet anniversaire a marqué également le départ du directeur Alain Thiéry, qui entra sur les rangs de la société musicale en 1962 et dont il prit la direction en 1978.

Ce ne sont pas moins de 42 années de bénévolat et surtout de succès à la tête de cet orchestre qu'il a mené vers les plus hautes distinctions lors des différents concours musicaux. C'est unanimement que Jacky Raguin, Pascal Landréat et Jacques Rousseau, respectivement maires de Creney, Pont-Sainte-Marie et Lavau, ont honoré et remercié, en leur nom mais aussi de la part de toute la population, Alain Thiéry pour son dévouement et son immense travail à la tête de l'harmonie pour en faire ce qu'elle est devenue.



### Un nouveau directeur

Une grande et belle page de l'histoire de l'Harmonie se tourne, mais aujourd'hui, cet orchestre continue son aventure sous la direction de Pascal Cunin, actuel Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, qui a été présenté aux musiciens lors de l'assemblée générale du 4 février 2005. Tous les musiciens qui souhaitent rejoindre les rangs de l'harmonie sont les bienvenus !

## COLLÈGE EURÉKA

# Une scolarité dans de bonnes conditions

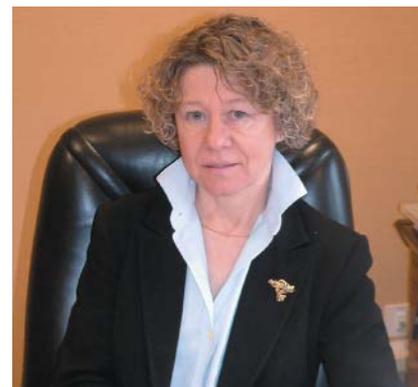
**La nouvelle principale du collège Euréka souhaite travailler en partenariat avec les institutions et notamment la mairie de Pont-Sainte-Marie**

**M**arie Graftaux-Paillard a pris en charge la direction de l'établissement depuis la rentrée 2004. Secondée par une nouvelle équipe, elle souhaite avant tout créer un climat serein dans le collège et son environnement, afin de favoriser la réussite scolaire des élèves.

Forte de sa formation d'études universitaires en anglais, elle débute sa carrière en qualité de professeur d'anglais dans les Ardennes puis vient rapidement enseigner sur Reims dans

une zone éducative prioritaire. Après un concours de "personnel de direction", elle prend les fonctions de principale adjointe dans un collège de Reims. Ensuite, Marie Graftaux-Paillard devient conseillère technique du recteur de l'Académie de Reims. "En tant que principale du collège, mon rôle est de veiller à ce que les enseignements soient respectés, à la sécurité des élèves et du personnel. Il consiste également à mettre en place une politique de partenariat avec les institutions et les associations. En effet, je souhaite faire mieux connaître le collège afin qu'il soit une entité à part entière de la commune" explique-t-elle. La nouvelle principale veut donner une bonne image de l'établissement. "Euréka est riche d'un passé d'excellence. En 2004, il y a eu 82 % de réussite au brevet des collèges, ce qui est supérieur à la moyenne départementale. De plus, c'est l'un des cinq collèges du département qui propose des classes

européennes. Le collège Euréka dispose d'équipements sportifs de grande qualité mis à la disposition par la commune (COSEC et salle de gymnastique). Nous avons également une salle multimédia en réseau et une équipe d'enseignants de très bon niveau". Tous les facteurs sont donc réunis afin que les 730 élèves que compte l'établissement, réussissent leur scolarité dans les meilleures conditions.



## CITOYENNETÉ

# Moi, jeune citoyen !

## La citoyenneté expliquée aux élèves et aux collégiens de la commune

Le civisme a été mis en valeur par le biais d'expositions et de rencontres durant ces trois derniers mois. Tout d'abord, l'exposition "Moi, jeune citoyen" présentée aux CM1 et CM2 des primaires Sarrail et Jaurès, proposait des ateliers autour de panneaux interactifs sur différents thèmes. Plusieurs sujets ont interpellé les enfants notamment la maltraitance, les sorties le soir, la drogue, le divorce, la fugue ou le vol. Cette exposition a permis de recadrer certains "a priori" et de redonner du sens à la notion de citoyenneté.

### Le respect des différences

Au collège Euréka, les élèves ont eu le privilège d'accueillir le Préfet de l'Aube, Philippe Rey et Pascal

Landréat, Maire de la commune afin de dissenter avec eux sur le thème de la citoyenneté et du respect des différences. "Une occasion de transmettre les valeurs communes de notre société" a ajouté le représentant

de l'Etat. "C'est aussi une manière de rappeler les règles et les lois, de se rapprocher aussi des parents dans une démarche de co-éducation" a commenté Marie Grafteaux-Paillard, principale du collège.



La présentation originale de l'atelier a séduit les enfants très réceptifs au thème de la citoyenneté

## CENTRE SOCIAL DEBUSSY

# Jacqueline Wilner, nouvelle présidente

## Depuis le 5 avril dernier, Jacqueline Wilner remplace Marie-Estelle Lemelle à la présidence du Centre Social



Après 4 ans de service au sein du Centre Social Debussy, Marie-Estelle Lemelle a décidé de transmettre le flambeau. Jacqueline Wilner a donc été élue présidente par le conseil d'administration lors de la réunion du 5 avril 2005.

Jacqueline Wilner n'est pas une inconnue dans le département. En effet, elle a travaillé à l'Inspection Académique au service examens et carte scolaire avant de se lancer dans un défi de taille pour l'époque dans notre ville : la création du collège du futur Euréka qu'elle a défendu avec le maire de l'époque Robert Royer. Dès son ouverture en 1990, elle y est recrutée en qualité de gestionnaire. Elle connaît donc très bien le milieu des enfants et des adolescents. En retraite depuis 2001, elle met sa disponibilité et ses compétences au service de plusieurs associations et organisations dont le CIDF (Centre d'Information des Droits de la Femme). Aujourd'hui, elle est heureuse de pouvoir s'investir au sein

d'une association comme le Centre Social Debussy qui est la plus grosse structure associative de la ville de Pont-Sainte-Marie.

### Le nouveau bureau

*Présidente* : Jacqueline Wilner  
*Vice-président* : Jean-Michel Palengat  
*Trésorière* : Josette Berthier  
*Trésorière adjointe* : Maryvonne Wantwets  
*Secrétaire* : Saim Sahli  
*Secrétaire adjoint* : Eddy Regelan



# A l'heure de la tradition



Les enfants du Centre Social et du centre de loisirs se sont particulièrement investis pour la réussite de ce carnaval

## Confettis et bonne humeur se sont abattus sur la ville pour fêter Carnaval

pu partager un goûter composé de gâteaux, brioches, beignets confectionnés par les parents. Histoire de clore la journée dans la bonne humeur et en musique, un bal costumé était organisé le soir même à la salle des fêtes.

fée, lutin... les enfants fréquentant la halte garderie "La Coccinelle" ont également participé au Carnaval. Pendant la matinée, on a chanté des comptines entraînantes et on a dansé des rondes sur des musiques d'Amérique du sud. Après s'être défoulés, les enfants ont apprécié le goûter servi par la directrice Florence Nicolas, Marie-José, Christelle et Florence.

### RONDES ET CHANTS

Plus beaux les uns que les autres dans leurs déguisements coccinelle,



**P**as un nuage, pas une goutte de pluie mais un froid sec et glacé qui n'a pourtant pas arrêté le carnaval organisé par le Centre Social Debussy. Les jeunes fréquentant le Centre Social Debussy et les deux centres de loisirs se sont réunis afin de défiler dans les rues de la commune. C'est sous le thème de la fête foraine que les enfants ont déambulé au son des tambourins, sifflets, musique festive et sous une pluie de confettis. En tête de ce joyeux cortège, l'immanquable Monsieur Carnaval juché sur un char, attendant de se faire joyeusement brûler sur le stade. Apothéose de l'animation, les enfants ont



Les petits bouts de choux de la halte garderie étaient plus beaux les uns que les autres

Nouveaux horaires à la halte garderie "La Coccinelle"  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h non stop

## Pèle Mêle

# Rétrospective de ces derniers mois

### CHANTE AVEC L'AGGLO

La seconde édition du festival intercommunal qui s'est déroulée le 21 janvier 2005, avait pour thème cette année le chant. Pendant une semaine, vingt groupes de l'agglomération troyenne ont fait chanté les onze villes de la Communauté de l'Agglomération Troyenne.

A Pont-Sainte-Marie, les jeunes de l'Ecole Municipale de Musique dirigée par Pascal Cunin, ont réussi une belle performance. Ensuite le groupe Jeune Champagne, habillé en costume folklorique, a emmené le public dans un univers de chants tirés du répertoire champenois.



### PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES

L'ensemble des lauréats ayant participé au concours des maisons fleuries ont été récompensés durant la cérémonie des vœux du 14 janvier 2005.

**Maison avec jardin visible de la rue :** Alain et Josiane Adam, Emilienne Dussault, Robert Fournier

**Décor floral installé en bordure de voie publique :** Dewette Robert, Jacqueline Géhin

**Balcons et terrasses fleuris pour le quartier Debussy :** Chantal Ghanib, Fanny Cuvillier, Brigitte Rault

**Balcons et terrasses fleuris en zone pavillonnaire :** Marie-Noëlle Marchand, Ginette Asselin, Janine Pinkowicz.

**Etablissement public :** Centre Social Debussy

**Encouragement du public :** André Vaillant pour l'entretien et le fleurissement du rond point des Bruyères.

### EXPOSITION "TALENTS PONTOIS"

C'est toujours avec autant de plaisir que les Maripontains sont venus nombreux à l'exposition qui consacre les talents de la ville. 24 artistes ont fait découvrir leur univers très personnel du 5 au 13 février dernier. Peinture, sculpture, céramique, bijoux, broderie, poésie, émaux... il y en avait pour tous les goûts !

Cette manifestation remporte un vif succès chaque année et il est prévu de la reconduire l'année prochaine en accueillant bien sûr les talents maripontains mais également d'autres talents issus des communes environnantes.



### EXPOSITION "CORPS ET ARTS"

Du 25 mars au 3 avril, la ville de Pont-Sainte-Marie a reçu quatre artistes qui ont exposé sur le thème du corps. Une très belle exposition, unique dans l'agglomération avec des talents confirmés et en passe de l'être. Cette exposition a permis de présenter les sculptures en pâte de verre et céramique de Jean-François Lemaire, les peintures tout en force et délicatesse de Catherine Monmarson, les photographies en noir et blanc de Clo.M et le travail vidéo du jeune artiste Antoine Réginensi.

## Echanges franco-allemand

**Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Pont-Sainte-Marie a organisé pour la deuxième année, un échange entre ses élèves et ceux du lycée allemand de Saint-Ingbert**

**D**ouze stagiaires allemands âgés de 17 à 26 ans sont venus travailler en France durant trois semaines et partager le quotidien de leurs homologues du CFA. Impulsée par M. Groh et Jean-Marie Lefort, respectivement chef d'établissement de Saint-Ingbert et directeur du CFA, cette initiative a pu se concrétiser grâce à Monsieur Hermann du secrétariat Franco-Allemand de Sarrebruck qui a permis de financer cet échange européen.

### TROIS SEMAINES EN FRANCE

Arrivés le 28 février dernier, les jeunes allemands accompagnés par leurs professeurs, ont passé leur première semaine au CFA où ils ont été hébergés. Les deux autres semaines, ils ont été répartis chez des maîtres de stages afin de découvrir le milieu professionnel. Ainsi, une coiffeuse a exercé chez "MM Coiffure" à Pont-Sainte-Marie, une autre à Essoyes et deux autres chez Mme Paillard, présidente des coiffeurs. Huit mécaniciens automobiles étaient aussi du voyage et ont effectué leur stage



*Les jeunes allemands ont apprécié leur séjour dans notre département*

dans des entreprises de Sainte-Savine, Neuville sur Vannes, Marigny le Châtel et Bar sur Aube.

Durant son séjour, la délégation allemande a eu le loisir de découvrir la région troyenne et plus particulièrement les caves Mercier, le vieux Troyes et la vélo-voie. Des rencontres sportives ont également été organisées (basket, volley, laser game...).

### DES ÉCHANGES RICHES

La veille de leur départ, les élèves, les professeurs et l'équipe de direction du CFA ont été conviés en fin d'après midi à une réception organisée par le Maire

de Pont-Sainte-Marie. Maires adjoints, conseillers municipaux et jeunes du Conseil Municipal Enfant étaient réunis autour de Pascal Landréat qui a précisé "combien l'année 2005 va être importante dans le processus de la construction européenne. D'autant plus importante pour vous les jeunes pour qui l'Europe devient un véritable espace de vie et de travail". Une réalité et une nécessité pour l'avenir de ces jeunes convaincus de la richesse de ces échanges dans le milieu d'apprentissage. A leur tour en avril prochain, les jeunes apprentis français prendront le chemin pour l'Allemagne pour une expérience similaire.



*Le Maire entouré de l'équipe pédagogique du CFA et des membres de la municipalité*

Le CFA de Pont-Sainte-Marie qui accueille 1 000 apprentis, vient de terminer la restructuration des aménagements et équipements des bâtiments abritant les formations aux métiers alimentaires. Parallèlement se poursuit la mise en place du "projet NTIC", un réseau informatique et pédagogique ADSL Intranet, couvrant non seulement l'ensemble des locaux pédagogiques situés au 9 rue Robert Keller, mais également ceux du 6 de la même rue grâce à une liaison par fibre optique. Ce réseau sera ouvert en Extranet à destination des entreprises d'accueil des apprentis.

## Gala UTT

Comme chaque année depuis 1997, les étudiants de l'Université de Technologie de Troyes organisent leur gala le 4 juin 2005. Cette nouvelle édition sera tout particulièrement orientée vers le thème de l'Asie. A l'occasion de cette grande journée, un forum culturel sera ouvert dès 14 h à un public varié. Reprenant le thème de la journée, vous pourrez vous laisser guider au milieu des différents espaces asiatiques : restaurations diverses, concerts multiples, spectacles de professionnels ou d'étudiants agrémenteront ce début de soirée. Un feu d'artifice précédera le concert de Dolly qui marquera la fin de la première partie et l'ouverture de la soirée finale. Le succès de cet événement permettra aux organisateurs de reverser l'intégralité des bénéfices à la Croix Rouge. Pour tous renseignements, contactez le 03 25 71 58 97



## Cours particuliers à domicile : un nouveau service dans l'agglomération

Créée par des professionnels de l'enseignement et de la formation, "Càdom" s'adresse à toutes les personnes scolarisées ou non, et propose soutien scolaire continu et cours ponctuels dans toutes les disciplines, qu'elles soient littéraires, linguistiques, scientifiques, ou artistiques. "Càdom" est une société mandataire. Ses services dépassent le simple cadre pédagogique. Ils s'étendent à la gestion administrative et salariale des professeurs particuliers choisis par les familles. Par exemple, "Càdom" s'occupe de toutes les démarches auprès de l'URSSAF pour le compte des parents. Société agréée par la Direction Départementale du Travail de l'Aube, Càdom permet à ses élèves et à leurs parents de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% des sommes investies dans l'intervention d'un professeur particulier à leur domicile. Cette disposition permet à l'enseignant de conjuguer rémunération décente et protection sociale. Quant aux parents, ils se prémunissent contre les risques du travail non déclaré, sans surcoût.



Pour toute information complémentaire, contactez Cyrille Guérinot, conseiller pédagogique des Cours à domicile "Càdom", 34 avenue du Maréchal Leclerc, 10120 Saint-André les Vergers, au 03.25.49.62.93 ou par courriel : [cadom@cegetel.net](mailto:cadom@cegetel.net)

## Collecte des déchets verts

Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles tous les vendredis, de 14 h à 16 h, dans les ateliers des services techniques municipaux, rue Narcisse Hautelin.

## Inscriptions rentrée scolaire 2005-2006

Pour les enfants nés jusqu'au 31 mai 2003 : Jeudi 12 mai : 17h -18h30 et vendredi 13 mai : 15h -18h30

Lieu: Restauration scolaire

Apporter :

- Le livret de famille
- Une enveloppe timbrée
- Le carnet de vaccinations à jour
- Un justificatif de domicile

**La priorité sera donnée aux enfants domiciliés à Pont-Sainte-Marie ayant 3 ans révolus au 30 septembre 2005 et dont les parents travaillent.**



## Un dimanche à la campagne

Cette année encore, 64 sites et 210 acteurs vous ouvrent leurs portes le 24 avril 2005 pour vous faire découvrir la campagne autrement.

Renseignements au 03 25 73 00 11 ou sur [www.gites-de-france-aube.com](http://www.gites-de-france-aube.com)

## Concours des maisons fleuries

Les inscriptions se font grâce à ce coupon.

Elles sont à déposer aux services techniques municipaux jusqu'au 20 mai 2005 dernier délai (place Langlois 10150 Pont-Sainte-Marie)

### COUPON REPONSE Inscriptions au concours "Maisons Fleuries 2005"

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Coupon à retourner aux services techniques pour le 20 mai dernier délai



## Compte rendu Séance du 30 mars 2005

### APPLICATION DE LA LOI DU 13/03/2004 - ADJOINT N'EXERÇANT PLUS DE DÉLÉGATION

Il a été proposé de ne pas maintenir Monsieur Claude Artélesa dans ses fonctions de Maire-adjoint.

*16 voix pour, 1 voix contre, 5 ne prennent pas part au vote*

### MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Il a été proposé de valider la composition des commissions comme suit

**ACTION SOCIALE** : Mme Abramo - M.Rentmeister - Mme Souton - Mme Verrière - Mme Hugerot - Mme Champeau - M.Wilner - M.Livin

**URBANISME PATRIMOINE** : M. Landréat - M.Comandini - M.Mansard - Mme Olivain - M. Mercy - M.Delanchy - M.Coffinet - M.Grasset - M.Palengat - M. Wilner

**CULTURE ET COMMUNICATION** : Melle Muller - M.Tournois - M.Palengat - Mme Olivain - Mme Abramo - Mme Champeau - Mme Plaquevent - M.Wilner - Mme Souton

**FINANCES ECONOMIE** : M.Fourtemberg - M.Mercy - M.Comandini - M.Tournois - M.Wilner - M.Livin - M.Coffinet - Mme Hugerot.

**SPORTS VIE ASSOCIATIVE** : M.Boucherat - M.Rentmeister - M.Palengat - M.Tournois - Mme Bocquet - M.Delanchy - Melle Moukbel - Mme Plaquevent - M.Grasset - M.Coffinet

**ENSEIGNEMENT VIE DES QUARTIERS** : Mme Scherer - Mme Abramo - Mme Bocquet - M.Rentmeister - Melle Moukbel - Mme Plaquevent - M.Wilner - M.Tournois - M.Palengat

*Adopté à l'unanimité*

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - CRÉATION D'UN FONDS AUDIOVISUEL

Il a été proposé de se prononcer favorablement sur la création d'un fonds audiovisuel à la bibliothèque municipale pour la somme de 5 000 euros.

*Adopté à l'unanimité*

### ESPACE D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE - MISE À DISPOSITION DU TERRAIN

Il a été proposé d'autoriser la CAT à disposer de la partie du terrain concerné, sis 33 avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie, aux fins d'y réaliser l'espace d'animation sociale et culturelle.

*Adopté à l'unanimité*

### RÉALISATION D'UN ESPACE PETITE ENFANCE

Il a été proposé, **sous réserve de l'obtention des subventions mobilisables sur ce dossier**, de confirmer l'engagement de la ville de Pont-Ste-Marie sur la réalisation d'un espace petite enfance, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- lancement des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2006
  - ouverture de la structure : septembre 2007
  - d'en prévoir la construction sur les parcelles situées à l'angle des rues Narcisse Hautelin et Jules Guesde
- Adopté à l'unanimité*

### PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il a été proposé la création d'un poste d'Agent Administratif Territorial à Temps Complet au 1<sup>er</sup> Avril 2005 afin d'assurer le reclassement d'un agent administratif.

*17 voix pour, 1 contre, 4 abstentions*

### PERSONNEL COMMUNAL - PROLONGATION D'UN CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ

Il a été proposé la prolongation d'un Contrat Emploi Consolidé affecté aux services techniques municipaux, pour une durée d'un an (du 1<sup>er</sup> mai 2005 au 30 Avril 2006), 4<sup>ème</sup> convention, à raison de 35 heures hebdomadaires

*Adopté à l'unanimité*

### ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE - INDEMNISATION DES PRÉSIDENTS DES JURYS DE CONCOURS DE FIN D'ANNÉE

Il a été proposé de rémunérer l'intervention de sept Présidents de jury de concours, sur la base forfaitaire de 3 heures, indice brut 487, indice majoré 420, et un autre sur la base de 5 heures indice brut 487, indice majoré 420.

*Adopté à l'unanimité*

### COMPTE ADMINISTRATIF 2004

*Après présentation du compte administratif, 16 voix pour, 6 ne prennent pas part au vote (dont le Maire qui ne peut pas juridiquement)*

### COMPTE DE GESTION 2004

Il a été proposé d'approuver le compte de gestion de la Ville de Pont-Sainte-Marie dressé pour l'exercice 2004, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

*Adopté à l'unanimité*

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2004

Il a été proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de + 434 829,43 euros pour le budget 2005.

*Adopté à l'unanimité*

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2005

Il a été proposé de reconduire pour l'année 2005 les taux d'imposition 2004.

*Adopté à l'unanimité*

### VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2005

Il a été proposé de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 6,97 % pour 2005.

*Adopté à l'unanimité*

### BUDGET PRIMITIF 2005

Il a été proposé de voter le budget primitif 2005 tel qu'il a été présenté.

*17 voix pour, 5 ne prennent pas part au vote*

### ACQUISITION D'UN IMMEUBLE POUR LES SERVICES TECHNIQUES URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Il a été proposé d'autoriser le Maire à signer les actes officiels se rapportant à la vente du bien et de lancer toutes les consultations nécessaires à la réalisation des études et des travaux à réaliser pour la remise en état du bâtiment.

*Adopté à l'unanimité*

### DÉNOMINATION DU COMPLEXE SPORTIF ROBERT ROYER

Il a été proposé de donner le nom de Robert Royer au complexe sportif constitué du COSEC, de la salle de gymnastique et des terrains de tennis couverts.

*21 voix pour, 1 voix ne prend pas part au vote*

## NAISSANCES



Enzo MESSAOUDI, né le 10 janvier 2005  
Clémentine GUILLAUME, née le 11 janvier 2005  
Eléna GAUBERT- -RICCA, née le 17 février 2005  
Irmin HAJDARI, né le 17 février 2005  
Méline CHRISMENT- -MARQUES RIBEIRO née le 22 février 2005  
Chainèse MOUMENE, née le 4 mars 2005  
Chaïma OUJBBOUR, née le 6 mars 2005  
Maxence BILLON, né le 14 mars 2005  
Quentin BOYER, né le 14 mars 2005  
Maëva PACHECO PIRES, née le 22 mars 2005

## MARIAGE



Mariage du 26 février 2005 de Houssine BENHABSSA et de Nadia OUTAHAR

## DECES



Jeannine GISSELMANN veuve LECLERC, 72 ans, décès du 29 décembre 2004 à Reims (Marne)  
Christian QUEDOU-JORA, 41 ans, décès du 29 décembre 2004 à Troyes  
Yvonne MARTIN veuve FÉLIX, 80 ans, décès du 8 janvier 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Rose COLLOT veuve CLAUSET, 86 ans, décès du 10 janvier 2005 à Troyes  
Antoinette BOSSEAUX veuve DOYEN, 75 ans, décès du 17 janvier 2005 à Troyes  
Jeannine COLLOT épouse HOLTZWARTH, 72 ans, décès du 24 janvier 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Jean COURSEAUX, 87 ans, décès du 25 janvier 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Suzette HERBACH veuve ROSTAING, 95 ans, décès du 25 janvier 2005 à Troyes  
Paulette MALLUILE veuve CHARLOT, 88 ans, décès du 10 février 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Hélyett DRUOT veuve MARLHAC, 92 ans, décès du 12 février 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Renée UNTERWALD veuve BRINGARD, 84 ans, décès du 16 février 2005 à Troyes  
Eliane FAUCHER veuve BERGER, 93 ans, décès du 26 février 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Bruno PACHECO-PIRES, 43 ans, décès du 24 février 2005 à Troyes  
Thi Phuoc DUONG, 79 ans, décès du 25 février 2005 à Troyes  
Paul BERTHELOT, 51 ans, décès du 2 mars 2005 à Troyes  
Pierrette FÈVRE épouse DESCAGES, 91 ans, décès du 7 mars 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Gabrielle FINOT veuve REGNAULT, 97 ans, décès du 10 mars 2005 à Pont-Sainte-Marie  
René VERNAZ, 80 ans, décès du 15 mars 2005 à Pont-Sainte-Marie  
Marguerite CHRISTIAENS veuve MOIRE, 90 ans, décès du 22 mars 2005 à Troyes